



MEDIATION SANTE

RAPPORT D'ACTIVITE 2025

TERRITOIRE ANNEMASSE AGGLO

Table des matières

Introduction	2
I/ Les déambulations	3
II/ Les permanences d'aide aux démarches administratives et d'accès à la santé et aux droits	3
III/ Les bilans de santé délocalisés	7
IV/ Les actions de promotion de la santé dans les quartiers	7
1. Les actions mises en place	7
• Les ateliers « Info Santé »	7
• Atelier cuisine	8
• Atelier « Café loc »	8
V/ Mise en relation entre les acteurs de la médiation en santé	9
Conclusion	10

Introduction

Depuis 2017, la médiation en santé figure dans le Code de la santé publique (article L1110-13), avec pour mission de lutter contre les inégalités sociales de santé, notamment dans les quartiers prioritaires de la ville.

Depuis 2017, l'association ARIES œuvre ainsi pour la présence de médiateurs et médiatrices dans les quartiers prioritaires des villes d'Annemasse et de Gaillard, mais aussi de Bonneville au travers de l'association Les Bartavelles, et de Saint Julien en Génevois depuis janvier 2024.

La médiation en santé s'inscrit dans une démarche « *d'aller vers* » des publics en situation de précarité, de vulnérabilité et éloignés des soins. Elle vise à faciliter l'accès aux droits et à la santé à travers l'aide aux démarches administratives et aux accompagnements physiques. La médiation en santé permet de mener et contribuer aux actions de prévention et de promotion de la santé, et de créer et renforcer le lien entre les personnes et les professionnels. La médiation en santé s'appuie aussi sur la collaboration avec les différents partenaires pour favoriser l'orientation, la coordination et la mise en place d'actions adaptées aux besoins des personnes.

Ce dispositif est ainsi financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS), et pour la première année, à la demande de cette dernière, Annemasse Agglo a apporté une contribution financière avec une subvention de 7 500 €.

Dans ce rapport, il sera détaillé l'activité de la médiation en santé dans les quartiers prioritaires des villes d'Annemasse et de Gaillard de janvier à mai 2025 et de novembre à décembre 2025. La médiatrice en santé rattachée à ces quartiers a quitté son poste fin mai 2025. Une nouvelle médiatrice a été embauchée et a pris ses fonctions au mois de novembre 2025.

Durant cette année, plusieurs types d'actions ont été menées : les déambulations, afin de se faire connaître et d'aller au plus proche des habitants, les permanences d'aide aux démarches administratives, et les actions de prévention et promotion de la santé.

I/ Les déambulations

Les déambulations permettent de rencontrer les habitants dans leur quartier, de faire connaissance et créer un premier lien pour établir une relation de confiance. C'est un travail nécessaire pour faire connaître l'association afin que les personnes puissent bénéficier des aides proposées si elles en ont besoin.

Les déambulations se sont faites sur trois quartiers prioritaires de la ville : Le Chalet (Gaillard), Les Hutins (Gaillard) et le Perrier (Annemasse). Pour rappel, l'ancienne médiatrice, Dolorès Rosier était déjà parfaitement identifiée par les habitants, y intervenant depuis 2020. Avec l'arrivée de sa remplaçante, nous pouvons également affirmer qu'elle a su implanter les fonctions de médiatrice en santé au sein des quartiers ; le planning des permanences au sein de l'Espace de Vie Sociale du Perrier étant déjà complet jusqu'à fin janvier en témoigne.

II/ Les permanences d'aide aux démarches administratives et d'accès à la santé et aux droits

Les permanences santé représentent une part importante de l'activité de la médiatrice en santé. Elles sont organisées dans les maisons de quartiers, au plus proche des habitants.

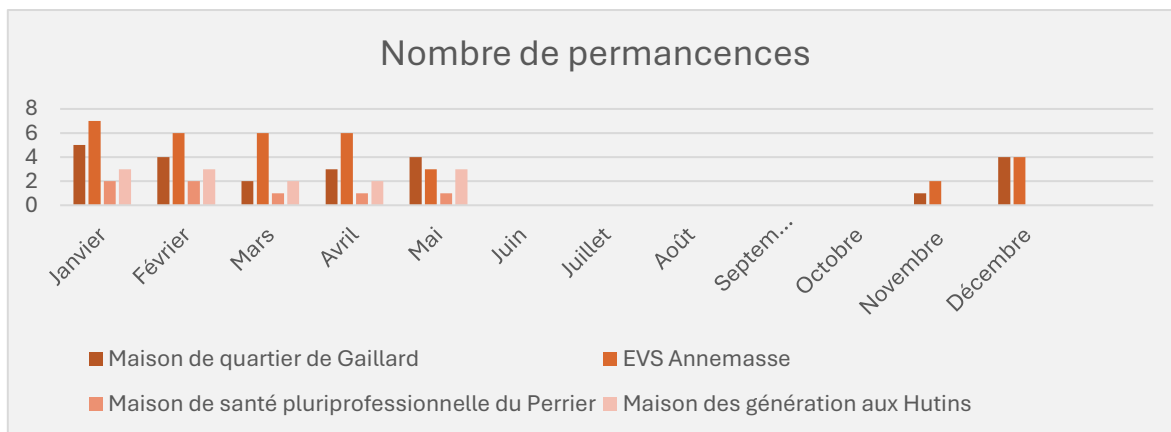
Ces permanences permettent de les aider dans leurs démarches administratives en matière de santé. En effet, ces dernières peuvent s'avérer compliquées quand on est en situation de précarité et que l'on ne maîtrise pas la langue, le fonctionnement du système de santé, ou que l'on a toute autre difficulté. Cela permet de lutter contre le non-recours. Ces permanences sont aussi le lieu pour faire part de toute difficulté d'accès aux soins. Elles permettent la recherche de médecins traitants, de spécialistes ou de professionnels paramédicaux.

Elles ont lieu :

- Le mardi matin, de 9h à 12h, et le jeudi après-midi, de 14h à 17h30, à l'Espace de Vie Sociale (EVS) du Perrier à Annemasse ;
- Une semaine sur deux, le mardi après-midi de 14h à 17h à la maison de santé pluriprofessionnelle du Perrier à Annemasse ;
- Le mercredi matin, de 10h à 12h, à la maison de quartier du Chalet de Gaillard ;
- Le mercredi après-midi, de 14h à 16h, à la maison des générations de Gaillard.

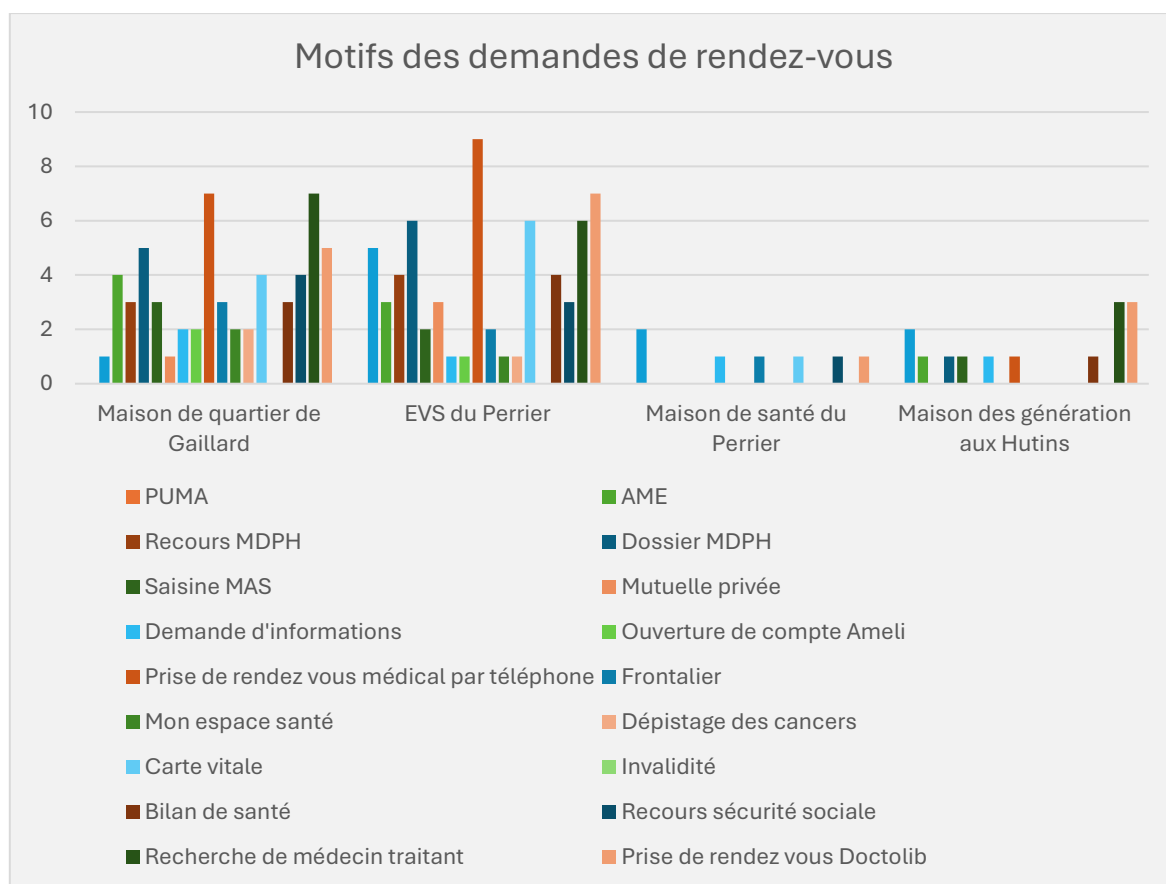
De janvier à décembre 2025, il y a eu :

- **34** permanences à l'EVS du Perrier à Annemasse ;
- **23** permanences à la maison de quartier du Chalet à Gaillard ;
- **7** permanences à la maison de santé du Perrier à Annemasse ;
- **14** permanences à la maison des générations des Hutins à Gaillard.

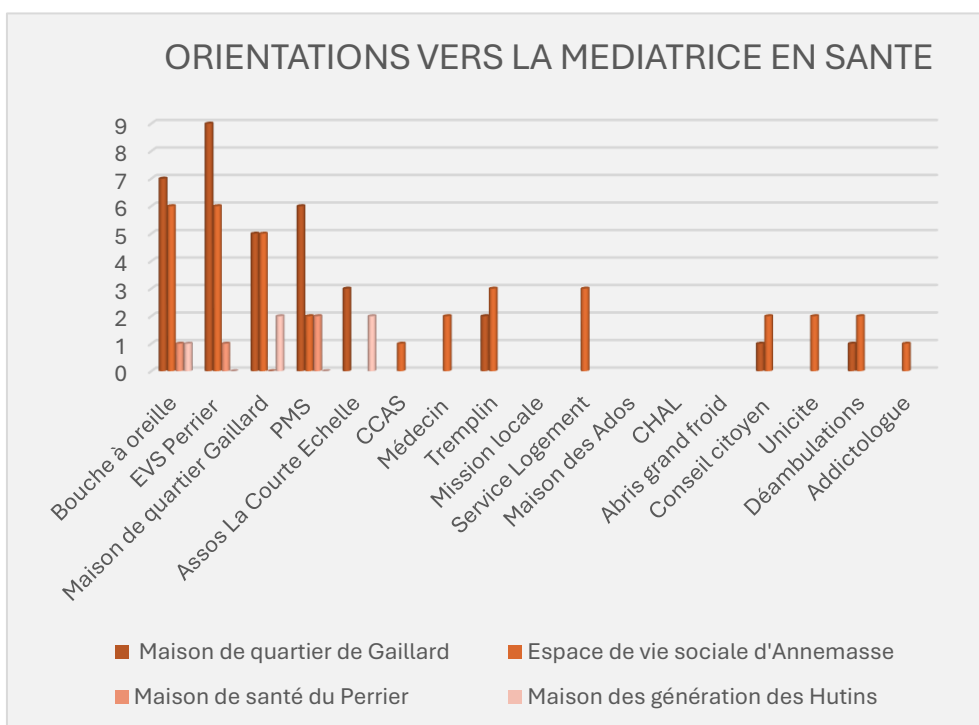
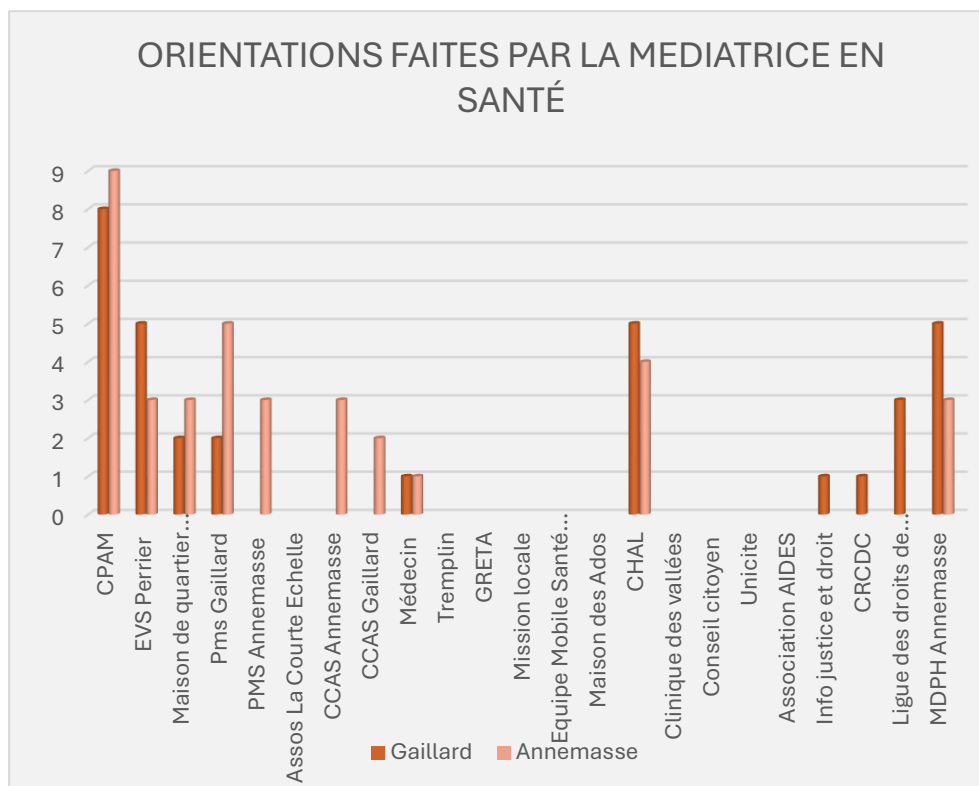


Les motifs de demande de rendez-vous sont variés. Pour autant, on peut observer que certains reviennent plus que d'autres. Comme la prise de rendez-vous médical par téléphone (17 au total), la recherche de médecin traitant (16) et la prise de rendez-vous sur des plateformes de professionnels de santé (15).

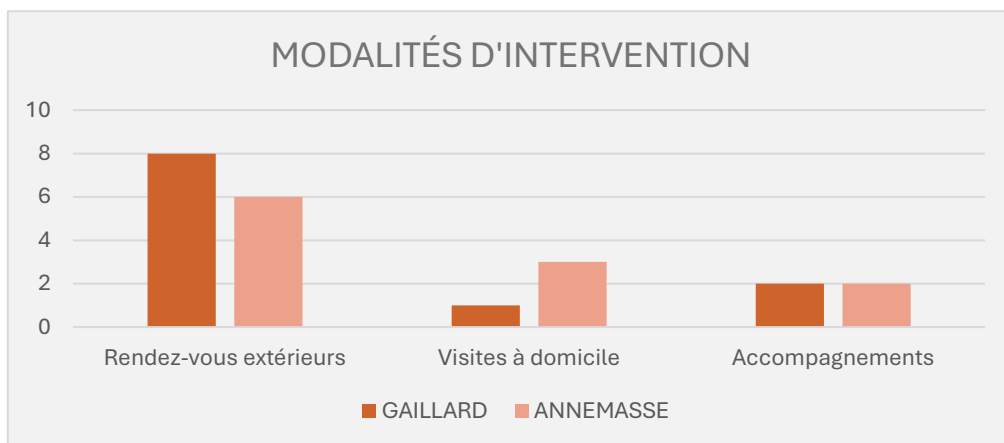
Notons que s'il n'y a pas eu de permanence de juin à novembre ; période durant laquelle le poste est resté vacant, la deuxième médiatrice santé de l'association Ariès, intervenant dans les QPV de St Julien, a pu se mobiliser pour répondre aux demandes les plus urgentes émanant soit de l'EVS, soit de la maison de quartier de Gaillard.



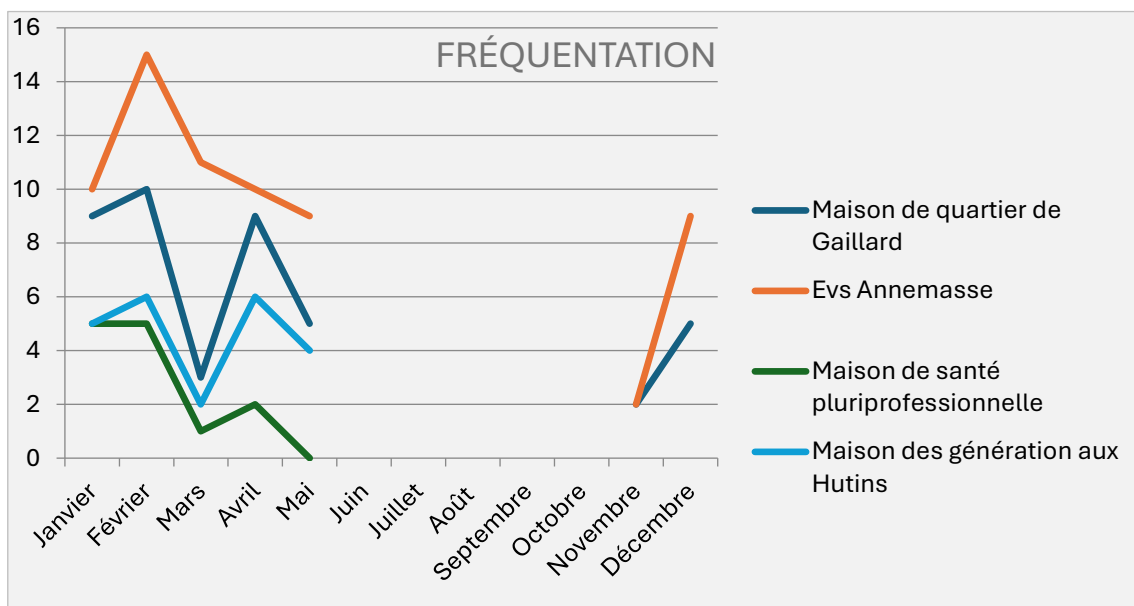
En fonction des demandes et des besoins des personnes, la médiatrice en santé a pu orienter les personnes vers les différents partenaires, et inversement, les partenaires lui ont également adressé des habitants.



La médiatrice en santé peut aussi, en fonction des situations, faire des visites à domicile, accompagner des personnes à des rendez-médicaux et rencontrer les personnes dans des lieux différents que ceux des permanences, notamment au sein des Pôles Médico Sociaux. Le but est de faciliter l'accès aux soins et de pouvoir s'adapter aux personnes si elles ont des contraintes particulières.



On peut voir que la fréquentation des personnes a beaucoup varié en raison de l'absence de médiatrice. Sur l'année 2025, **66** personnes ont fréquenté les permanences en santé à l'EVS du Perrier, **43** personnes à la maison de quartier de Gaillard, **23** personnes à la maison des générations des Hutins et **13** personnes à la maison de santé pluriprofessionnelle.



III/ Les bilans de santé délocalisés

Les bilans de santé sont proposés par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), pour les personnes ayant des droits à la sécurité sociale. Ils permettent de faire un point sur sa santé. Ils durent entre 2 et 3 heures. Lors de ces rendez-vous, la personne bénéficie d'une consultation avec des professionnels de santé (médecins, infirmiers, dentistes). Des examens médicaux et des analyses biologiques peuvent être proposés. Ces bilans de santé sont à destination des personnes qui n'ont pas de suivi médical ou de médecin traitant, et en priorité à des personnes isolées et/ou en situation de précarité. Les médecins réalisant ces bilans de santé ne font pas de prescriptions médicales, ils orientent les personnes vers des médecins généralistes et/ou des spécialistes, si nécessaire.

Ils sont effectués sur rendez-vous à la CPAM d'Annecy. Mais grâce au partenariat établi entre Ariès et la CPAM, des permanences délocalisées ont été mises en place durant l'année 2025, pour permettre aux personnes qui ont des difficultés de déplacement de pouvoir s'y rendre plus facilement.

Cette année, **4** personnes ont pu en bénéficier au mois de janvier 2025 et **2** au mois de décembre 2025.

IV/ Les actions de promotion de la santé dans les quartiers

Les actions de promotion et de prévention en santé sont une autre part importante du métier de médiatrice. Elles permettent de mettre en lien les habitants, de les sensibiliser à des notions de santé, de créer des partenariats avec les différents acteurs. A long terme, la prévention et la promotion de la santé permettent de réduire l'incidence de maladies. Elles visent également l'autonomie et la capacité à prendre soin de soi, à travers la compréhension et l'apprentissage.

1. Les actions mises en place

- **Les ateliers « Info Santé »**

Un premier s'est déroulé au sein de la structure partenaire du GRETA le 23 janvier 2025 pour un groupe d'étudiants.

Un second été programmé le 5 juin avec Haute-Savoie Habitat pour proposer des sessions spécifiques à ses locataires, afin de leur fournir des informations sur les démarches en santé.

- **Atelier cuisine**

Ce projet a vu sa réalisation dès le début de l'année 2025. En partenariat avec l'association « *La Courte Échelle* », cet atelier fait le lien entre la théorie et la pratique sur la question de l'alimentation et du diabète. Nous avons tout d'abord commencé avec un temps de présentation générale des ateliers en abordant la notion de « *cuisine et santé* ». Puis, nous avons dans un second temps essayé de consolider notre groupe ; qui se compose ainsi d'une dizaine de femmes - avant de passer au temps théorique. Les recettes utilisées sont issues du site de la sécurité sociale, nous garantissons ainsi des recettes saines en fonction des pathologies abordées.

- **Atelier « Café loc »**

La médiatrice en santé a participé à ce temps de rencontre et d'information mis en place par Haute Savoie Habitat pour ses locataires. Il s'agit d'un temps de rencontre avec le service technique, la chargée de proximité sociale, le conseil citoyen, et la médiation santé. Un temps où les locataires peuvent faire remonter leurs besoins en direct sans prendre rendez-vous avec les professionnels du terrain. Ce « *café loc* » confirme la collaboration de la médiation en santé avec le bailleur social de la ville. Le premier dans lequel a participé la médiatrice santé a pris une tournure de permanence car les personnes sont venues pour parler de dossier personnel. Deux démarches administratives ont été faites ce jour-là.

Les actions « pérennes » habituellement menées n'ont pas pu être toutes réalisées cette année car il n'y avait pas de médiatrice santé de juin à novembre ; période durant laquelle se déroulent notamment « Octobre Rose », le « Mois sans tabac », les fêtes de quartiers et les « Semaines d'information sur la Santé Mentale ». Les différents projets collectifs réalisés en partenariat avec les bailleurs sociaux (Haute Savoie Habitat et Halpade), Tremplin, Greta, La Courte Echelle n'ont pas pu tous avoir lieu cette année mais les partenariats et la réalisation de projets collectifs resteront d'actualité pour l'année 2026.

2. Les actions à venir

La nouvelle médiatrice a déjà rencontré quelques partenaires comme l'EVS du Perrier, la maison de quartier de Gaillard, La Courte Echelle, la PASS du CHAL, PASSAGE, l'ARS, Annemasse Agglo, le Programme Réussite Educatif de la ville de Gaillard, la clinique des Vallées, la maison de santé pluridisciplinaire du Perrier, l'APPART 74, En Ville à Vélo, et Promotion Santé Auvergne Rhône Alpes. Également des rencontres sont prévues début 2026 avec AIDES et DAHLIR.

Les ateliers santé cuisine ont repris au mois de janvier 2026, en partenariat avec l'association « *La Courte Echelle* ». Aussi, la médiatrice participe à des projets déjà en cours comme les SISM (semaines d'information sur la Santé Mentale) qui auront lieu en octobre 2026 ; des interventions ponctuelles, comme auprès des forces de l'ordre sont aussi prévues courant de l'année, l'organisation d'un colloque sur la prostitution des mineurs en février 2026.

Un projet d'apprentissage du vélo est en train d'être mis en place pour une groupe de femmes en partenariat avec l'association En Ville à Vélo et la Courte Echelle. Le but de ce projet est de permettre à des femmes vivant dans des quartiers prioritaires de pouvoir se mobiliser plus facilement, pour aller au travail, pour découvrir leur territoire, de manière sécurisée, c'est-à-dire de connaître les comportements à adopter sur la route pour être en sécurité et ne pas mettre en danger les autres, tout en favorisant une activité physique. Le vélo est un excellent moyen de se (ré)approprier l'espace, et également son corps. Le vélo permet aussi de (re)trouver une confiance en soi et de gagner en autonomie, à travers le déplacement. L'apprentissage du vélo permet aussi de s'initier avec le code de la route.

Aussi la médiatrice en santé aimerait mener un projet autour de la santé sexuelle. Pour l'instant la nature du projet et les partenaires sont encore en réflexion.

V/ Mise en relation entre les acteurs de la médiation en santé

Depuis 2025, il y a 3 médiatrices en santé au sein d'Ariès. Une sur les QPV de Saint Julien, une à Bonneville et une sur les QPV d'Annemasse et de Gaillard. Il y a des réunions d'équipe mensuelles, pour mettre en commun nos pratiques et nos problématiques de service.

Également, il y a des sessions d'analyse des pratiques professionnelles mensuelles entre médiatrices en santé avec un intervenant extérieur. Cela permet de pouvoir faire part d'une ou plusieurs situations problématiques rencontrées sur le terrain, de pouvoir échanger ensemble et de pouvoir partager nos pratiques.

Aussi, il est organisé une fois par an le congrès régional des médiateurs en santé à Lyon. Cette rencontre, organisée sur deux jours, permet aux professionnels d'approfondir leurs connaissances sur les inégalités sociales et territoriales de santé, de se tenir informés des actualités liées à la santé-précarité, et de mieux connaître les structures partenaires, tout en favorisant les échanges et la réflexion sur leurs pratiques.

De plus, les journées d'acteurs de la solidarité organisées par la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) qui ont lieu plusieurs fois par an. Ces moments d'échanges permettent de se rencontrer entre professionnels du milieu social et/ou médico-social, de découvrir nos champs d'exercice, et d'identifier les différents professionnels afin de créer des partenariats et de pouvoir orienter au mieux les personnes que nous suivons.

Conclusion

Nous avons remarqué que la demande en matière d'aide aux démarches administratives était forte et que l'absence de médiatrice se ressentait. La médiatrice de Saint Julien a effectué quelques remplacements de manière ponctuelle pour pouvoir répondre aux sollicitations. Elle a mené 3 permanences à la maison de quartier du Chalet à Gaillard et s'est déplacé 7 fois à l'EVS du Perrier sans réaliser toute fois de permanence.

Une nouvelle médiatrice est arrivée au mois de novembre 2025, quelques permanences ont pu reprendre à partir de décembre, et des actions collectives pourront être mises en place en 2026.